



---

# Conférence sur les places d'apprentissage 2010

## Les fondements de la formation professionnelle supérieure / Documentation de base

---

### 1. Faits relatifs à la formation professionnelle supérieure

#### 1.1. Filières de formation et examens de la formation professionnelle supérieure

Avec les universités, les hautes écoles spécialisées et les écoles polytechniques fédérales, la formation professionnelle supérieure constitue le degré tertiaire du système éducatif suisse. La formation professionnelle s'articule autour de deux axes :

- les examens fédéraux (examen professionnel et examen professionnel supérieur) avec préparation individuelle ou cours préparatoires en cours d'emploi ;
- les filières de formation des écoles supérieures (ES).

**Tableau 1 : Diplômes de la formation professionnelle supérieure**

Type de formation	Diplôme / titre	Exemples
Examen professionnel fédéral	Brevet fédéral ; - [dénomination de la profession] avec brevet fédéral	Spécialiste en ressources humaines avec brevet fédéral, spécialiste en marketing avec brevet fédéral, spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral.
Examen professionnel fédéral supérieur	Diplôme - [dénomination de la profession] diplômé. - [dénomination de la profession] avec diplôme fédéral - Maître [dénomination de la profession]	Expert-comptable diplômé, expert fiscal diplômé, conseil en communication diplômé, maître bijoutier.
Filières de formation des écoles supérieures	Diplôme ES - [dénomination de la profession] diplômé ES	Economiste d'entreprise diplômé ES, infirmier diplômé ES, éducateur social diplômé ES, gestionnaire en tourisme diplômé ES.

En combinant enseignement et pratique professionnelle, la formation professionnelle supérieure inscrit le principe de la formation duale au degré tertiaire.

Différentes voies de formation débouchent sur un diplôme de la formation professionnelle supérieure. L'accès à l'examen professionnel fédéral supérieur de responsable diplômé en ressources humaines peut par exemple se faire par le biais d'un certificat fédéral de capacité

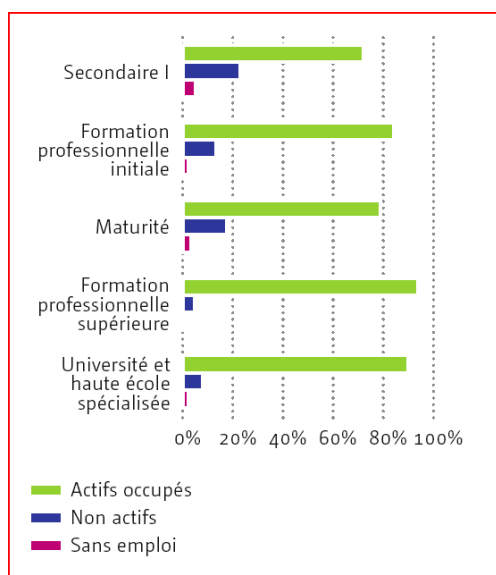
(CFC) ou d'une école supérieure, d'une haute école spécialisée ou d'une université<sup>1</sup>. Les candidats ont de ce fait des expériences et des formations préalables différentes. Indépendamment de leur formation préalable, ils doivent dans tous les cas attester de plusieurs années d'expérience professionnelle, dont un certain nombre dans le champ professionnel en question. C'est là que réside une des forces de la formation professionnelle supérieure. De par son rapport étroit avec la pratique, elle se distingue nettement des filières de formation essentiellement scolaires et académiques.

- Les principaux brevets décernés par le biais des examens fédéraux sont les suivants : formateur, policier, employé du service du personnel et technicien en marketing.
- Quant aux examens professionnels fédéraux supérieurs, arrivent en tête de liste les diplômes d'expert-comptable, d'informaticien et de chef de vente<sup>2</sup>.
- La plupart des diplômes des écoles supérieures sont décernés dans le domaine de la santé, suivi de celui de la technique et de l'économie.

## 1.2. Importance socio-économique de la formation professionnelle supérieure

Les diplômés de la formation professionnelle supérieure présentent un taux de chômage très bas et le taux d'activité le plus élevé (figure 1)<sup>3</sup>.

Figure 1 : Activité professionnelle selon la plus haute formation achevée, 2007



La formation professionnelle supérieure est rentable : par rapport aux autres filières de formation, tant les rendements privés que les rendements sociaux et fiscaux de la formation se situent au dessus de la moyenne (figure 2)<sup>4</sup>.

- Le rendement privé de la formation détermine l'augmentation en pour-cent du revenu qu'une personne peut espérer avec un niveau de formation supplémentaire.
- Le rendement fiscal de la formation, lui, se fonde sur les dépenses de l'Etat et sur les recettes fiscales que les investissements de formation ont générées par le biais des salaires plus élevés des personnes formées.

<sup>1</sup> Source : Règlement d'examens concernant l'examen professionnel supérieur pour responsables diplômé-e-s en ressources humaines, 2007 ; [www.bbt.admin.ch](http://www.bbt.admin.ch) > Thèmes > Formation professionnelle > Liste des professions (<http://www.bbt.admin.ch/bvz/hbb/index.html?detail=1&typ=HFP&item=330&lang=fr>)

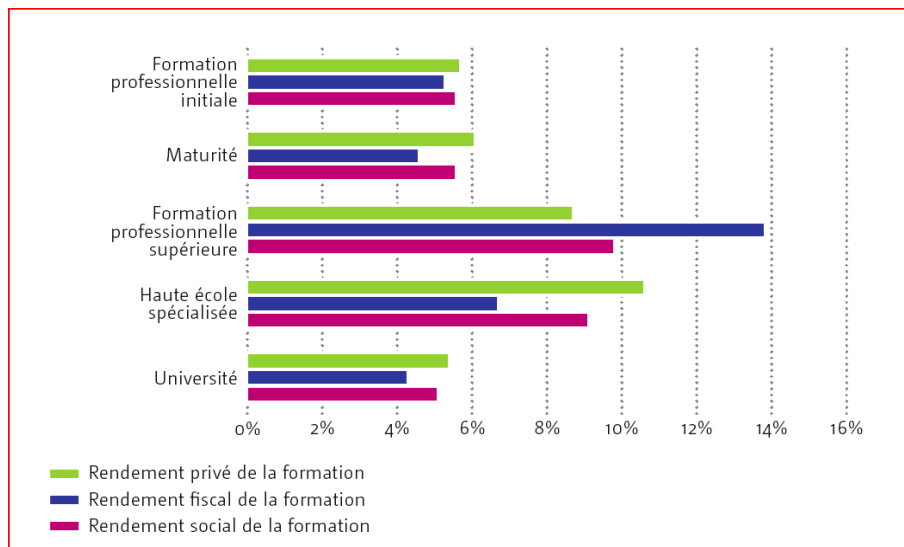
<sup>2</sup> Rapport sur l'éducation en Suisse 2010, pp. 247-249.

<sup>3</sup> Données OFS ; Rapport sur l'éducation en Suisse 2010, p.180 et 251.

<sup>4</sup> Rapport sur l'éducation en Suisse 2010, p. 286

- Quant au rendement social de la formation, il compare le total des coûts de formation individuels et étatiques par rapport au total de la plus-value individuelle et fiscale.

**Figure 2 : Rendements privé, fiscal et social de la formation des hommes**



## 2. Défis posés à la formation professionnelle supérieure

### 2.1. Des systèmes de formation différents

Dans les pays disposant d'un système de formation anglo-saxon, c'est la formation générale et universitaire qui domine. Les diplômes de niveau haute école sont très répandus. Les qualifications acquises ne correspondent pas toujours aux besoins du marché du travail<sup>5</sup>. Le système éducatif suisse, quant à lui, est différencié, marqué par une grande perméabilité et, grâce à la formation professionnelle, fortement axé sur le marché du travail. Il est ainsi possible de garantir que la main-d'œuvre qualifiée est formée à tous les niveaux du système de formation. L'orientation vers le marché du travail de la formation professionnelle supérieure a également une influence sur le taux de chômage. En comparaison internationale, le taux de chômage en Suisse est relativement faible parmi les titulaires d'un diplôme du degré tertiaire : les pays membres de l'OCDE affichaient en 2007 un taux de chômage moyen de 3,3 % pour cette catégorie de la population ; la Suisse, 2,1 %.

### 2.2. Comparabilité dans le domaine de la formation

La réforme de Bologne a abouti à des harmonisations formelles au sein des systèmes de formation nationaux.

Dans le domaine des hautes écoles, une transparence a été créée au niveau international en ce qui concerne les diplômes. Cette transparence fait pour le moment encore défaut pour les diplômes de la formation professionnelle initiale et de la formation professionnelle supérieure.

Les diplômes de niveau haute école sont synonymes de prestige social au sein de la population. En outre, la qualité du système suisse de formation professionnelle est encore trop peu connue au niveau international. Ces états de fait génèrent les tendances suivantes :

<sup>5</sup> Selon l'étude Eurostat *The Bologna Process in Higher Education in Europe* de 2009, le décalage (« mismatch ») entre la formation et l'activité exercée est par exemple de 50 % au Royaume-Uni contre seulement 15 % en Suisse. Source : [ep.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY\\_OFFPUB/KS-78-09-653/EN/KS-78-09-653-EN.PDF](http://ep.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-78-09-653/EN/KS-78-09-653-EN.PDF).

- La tendance à l'académisation de diplômes non académiques et orientés vers le marché du travail va grandissant. Avec leurs offres de formation continue (CAS, MAS, DAS), les hautes écoles spécialisées concurrencent de plus en plus les diplômes de la formation professionnelle supérieure (notamment dans le domaine du marketing ou des ressources humaines). Les nouvelles filières d'études dans le domaine des arts ou de la santé sont elles aussi de plus en plus académisées.
- Les organes responsables des diplômes de la formation professionnelle supérieure constatent notamment que leurs titres ne jouissent pas de la même valeur dans la société que les diplômes universitaires.

L'art. 61a, al. 3, Cst. dispose que la Confédération et les cantons s'emploient, « dans l'exécution de leurs tâches, [...] à ce que les filières de formation générale et les voies de formation professionnelle trouvent une reconnaissance sociale équivalente ».

Sans mesures appropriées dans le domaine non universitaire, l'académisation et l'absence d'appréciation auront un impact négatif sur la proximité avec la pratique des formations. On peut en outre partir du principe qu'un transfert vers les hautes écoles des diplômes de la formation professionnelle supérieure, majoritairement financés par des fonds privés, engendrera des dépenses supplémentaires pour les pouvoirs publics.

### **2.3. Position dans le contexte international**

L'internationalisation dans le domaine de la formation devient un thème de plus en plus important. Cette tendance est attestée par de nombreuses comparaisons internationales des systèmes de formation<sup>6</sup>. La Suisse est souvent moins bien classée que d'autres pays car l'accent est mis sur la formation universitaire et/ou généraliste. Les exigences formulées par l'OCDE d'une augmentation du nombre de diplômes de niveau haute école<sup>7</sup>, ainsi que de viser l'augmentation proposée de 40 %<sup>8</sup> dans le contexte de la stratégie 2020, de l'UE en sont le parfait exemple.

Des études plus récentes<sup>9</sup> se penchent sur les caractéristiques de qualité des différents systèmes de formation de plusieurs pays. On a reconnu dans certains cas que les déclarations relatives aux diplômes ou aux institutions de formation ne sont pas justifiées si aucune déclaration n'est faite concernant le niveau de formation ou la qualité de l'institution.

### **2.4 Immigration accrue de main d'œuvre hautement qualifiée**

Le nombre d'immigrants titulaires d'un diplôme du degré tertiaire a fortement augmenté au cours des dernières années (figure 3). Les diplômes universitaires obtenus à l'étranger ne présentent toutefois pas toujours le même degré de qualité que les diplômes comparables de personnes formées en Suisse.

---

<sup>6</sup> Voir études de l'OCDE : Teaching and Learning International Survey (TALIS), Programme for International Student Assessment (PISA), Programme for the International Assessment of Adult Competencies (PIAAC), Reviews on Vocational Education and Training, etc.

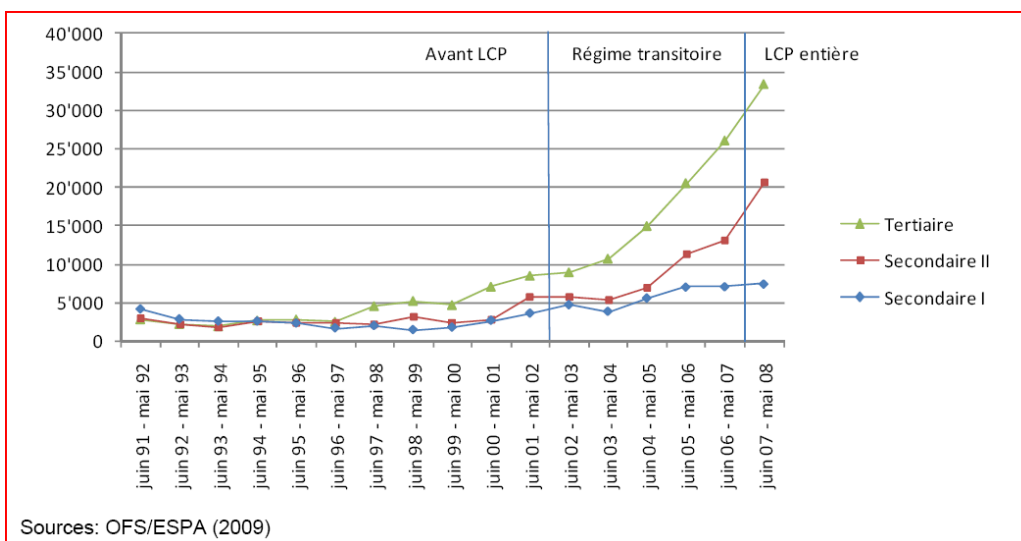
<sup>7</sup> Etude économique de la Suisse 2009, OCDE, 2009, Tertiary Education for the Knowledge Society, OECD, 2008.

<sup>8</sup> Europe 2020 - Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive, Commission européenne, 2010.

<sup>9</sup> Voir p. ex. Konzeptstudie für ein „Large-Scale Assessment for Vocational Education and Training“, BMBF 2009 ; OCDE : Feasibility Study for the International Assessment of Higher Education Learning Outcomes (AHELO), Paris, 2009.

**Figure 3 : Niveau de formation de la population active étrangère permanente en provenance de l'UE15/AELE, par période d'arrivée en Suisse en termes absolus (estimations)<sup>10</sup>**

[LCP = Accord de libre circulation des personnes]



### 3. Projets en cours

***Divers projets sont déjà en cours dans le domaine de la reconnaissance des diplômes de la formation professionnelle supérieure. Les mesures qui seront adoptées lors de la conférence sur les places d'apprentissage 2010 ont pour but de compléter, d'intensifier et de coordonner les efforts déjà engagés.***

#### 3.1 CEC / NQF

Le cadre européen des certifications (CEC) constitue un instrument de référence au niveau européen pour la comparabilité de certifications (=qualifications) nationales et de diplômes d'un pays à l'autre. Il englobe toutes les certifications et tous les diplômes, du premier diplôme de la formation initiale au plus haut diplôme universitaire, de la formation professionnelle et de la formation continue. Le CEC est une trame constituée de 8 niveaux. Ces niveaux décrivent, de manière orientée vers l'output<sup>11</sup>, les connaissances, les aptitudes et les compétences requises pour un diplôme.

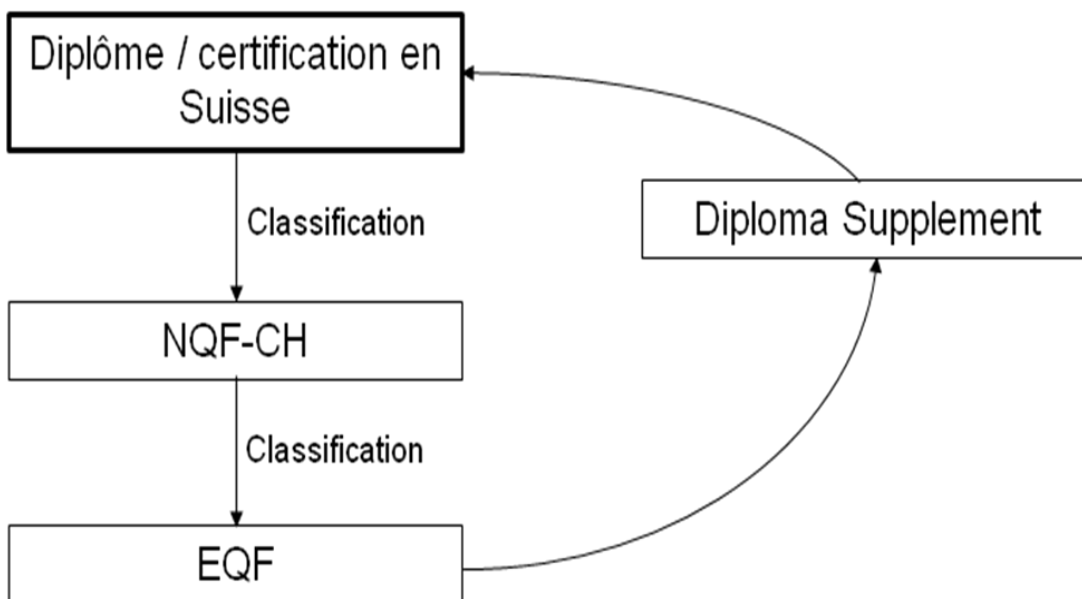
Le cadre national des certifications (NQF) est le pendant du CEC au niveau national et sert à référencer les certifications et diplômes nationaux au sein du CEC. Les diplômes nationaux sont répartis en différents niveaux dans le NQF. Ainsi, le NQF reflète le système de formation d'un pays ; les cadres des certifications varient donc d'un pays à l'autre.

Tout diplôme doit être classé dans un niveau du NQF et donc dans un des 8 niveaux du CEC. Le CEC et le NQF permettent aux employeurs d'évaluer les aptitudes de (potentiels) collaborateurs étrangers. Un Diploma Supplement complétant le diplôme national (diplôme, brevet) atteste le niveau NQF et CEC d'un diplôme (figure 4).

<sup>10</sup> Source : OFS/ESPA, dans : SECO : Conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché du travail suisse - Sixième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE, 27 mai 2010, p. 30.

<sup>11</sup> Orientée vers l'output signifie concentrée sur les résultats d'apprentissage (ce dont une personne est capable à l'issue de la formation) et non sur l'institution ou la durée de formation (input).

**Figure 4 : Classification des diplômes suisses.**



Presque tous les pays en Europe (et quelques-uns outremer) élaborent à l'heure actuelle un NQF.

L'OFFT établira d'ici à la fin de l'année 2010 une première version d'un NQF-CH. Ce faisant, il tient compte de manière appropriée des compétences acquises dans la pratique professionnelle. Le NQF crée la base de la classification appropriée et équitable de la formation professionnelle par rapport à la formation générale.

### 3.2. International Standard Classification of Education (ISCED)

Le système de classification internationale ISCED a été développé par l'UNESCO afin de classer et de caractériser les types et systèmes d'école. Les diplômes de la formation professionnelle supérieure se situent au niveau 5B (parmi les 6 niveaux possibles). L'ISCED ne fournit aucune indication sur la qualité des contenus transmis.

Si on se penche sur la part de la jeune population avec une formation de niveau haute école (ISCED 5A), la Suisse ne peut pas se positionner de manière appropriée au niveau international. Un quart environ des jeunes suisses disposent d'un diplôme universitaire (universités et hautes écoles spécialisées), alors que les pays anglo-saxons présentent des parts nettement plus élevées allant de 30 à 40 %. Cependant, si on intègre également la formation professionnelle supérieure (ISCED 5B), la Suisse est bien positionnée en comparaison internationale.

### 3.3. Le programme-cadre d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP)

Le programme-cadre d'éducation et de formation tout au long de la vie de la Commission européenne (*Lifelong Learning Programme, LLP*) s'adresse aux personnes en formation, étudiants, enseignants, formateurs ainsi qu'à tous les autres acteurs de la formation professionnelle et de la formation générale. Il encourage les échanges internationaux (mobilité) et la coopération transnationale des acteurs de la formation dans le cadre de partenariats, de réseaux et de projets.

Le sous-programme « Leonardo da Vinci » met l'accent sur la formation professionnelle. Il donne la possibilité aux personnes en formation et aux responsables de la formation professionnelle de rassembler des expériences (d'apprentissage ou de formation) dans le cadre de séjours à l'étranger. En outre, des organisations issues de différents pays européens actives

dans le domaine de la formation professionnelle peuvent collaborer de plusieurs façons (p. ex. dans le cadre de « projets multilatéraux », afin de développer les méthodes de travail dans le domaine de la formation professionnelle et professionnelle continue).

La Suisse prendra pleinement part au programme LLP à partir de 2011. Grâce à sa pleine participation, elle jouira d'une sécurité juridique en matière d'accès aux activités et aux appels d'offres liés à ces programmes. Elle disposera également du droit d'être consultée dans les commissions traitant du programme et aura la possibilité d'initier et de piloter des projets.

La mise en œuvre des activités du programme est assurée par une agence nationale. En Suisse, cette agence sera rattachée à la « Fondation ch pour la collaboration fédérale », une organisation intercantonale sise à Soleure. Le cahier des charges de l'agence nationale (« agence ch ») comprend entre autres l'information et le conseil aux milieux intéressés, les travaux préparatoires relatifs à la sélection des projets, la gestion des fonds et le controlling de l'exécution des projets.

#### 4. Activités actuelles

***Diverses activités transnationales sont déjà consacrées à un meilleur positionnement des diplômés de la formation professionnelle supérieure. Les mesures qui seront prises dans le cadre de la conférence sur les places d'apprentissage 2010 ont un lien étroit avec ces activités.***

##### 4.1. « De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois »

« De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois » (*New skills for new jobs*) est une initiative politique établie de concert par la Commission européenne et les Etats membres de l'Union européenne. Elle vise à aider les États membres à analyser et anticiper plus efficacement les exigences des marchés du travail de demain, et, sur la base de ces connaissances, à renforcer et à adapter la formation générale et la formation professionnelle afin que les travailleurs puissent acquérir les compétences requises<sup>12</sup>. Des prévisions et des analyses sont régulièrement publiées dans le cadre de cette initiative. Le fonds social européen (FSE) et le LLP financent en outre des projets multilatéraux qui améliorent l'accès à la formation et valorise cette dernière.

##### 4.2. Stratégie de l'OCDE pour l'innovation

La stratégie présente explicitement l'impact positif des systèmes de formation professionnelle pour la capacité d'innovation d'un Etat et explique l'importance d'un mélange de compétences adéquat (*mix of skills*)<sup>13</sup>. L'intérêt réside dans la concentration sur les *skills* et non sur le niveau. L'OCDE conseille et soutient les gouvernements et les instances internationales lors de l'utilisation de la stratégie pour l'innovation et encourage les échanges internationaux. La stratégie de l'OCDE pour l'innovation a officiellement été adoptée lors de la Conférence des ministres des 27 et 28 mai 2010. La Suisse est favorable à cette stratégie et exprime l'intention de s'engager en faveur de sa mise en œuvre au niveau national.

##### 4.3 Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation

En juin 2010, Le Conseil fédéral a fixé sa stratégie internationale dans le domaine formation, recherche et innovation (FRI) pour les années à venir<sup>14</sup>. Cette stratégie découle de la volonté de poursuivre le développement d'un système de formation, recherche et innovation suisse

<sup>12</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=568&langId=fr>. Etat le 20 septembre 2010)

<sup>13</sup> [http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr\\_41462537\\_41454856\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/pages/0,3417,fr_41462537_41454856_1_1_1_1_1_1,00.html) Etat le 20 septembre 2010)

<sup>14</sup> Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation, SER/OFFT, 2010 ; [http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/international/bilateral/Strategie\\_internationale\\_FRI\\_fr.pdf](http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/international/bilateral/Strategie_internationale_FRI_fr.pdf) (état le 20 septembre 2010).

compétitif sur le plan international et de le consolider à long terme grâce à des priorités et des objectifs clairement définis. Une de ses priorités est notamment la « promotion de la reconnaissance internationale ». Le système suisse de formation est internationalement connu et ses qualités sont reconnues dans le monde entier : objectif 3a ; Reconnaissance des voies de formation : *Les filières de formation générale et les voies de formation professionnelle trouvent une reconnaissance sociale équivalente, en Suisse comme à l'étranger (cf. art. 61a, al. 3, Cst.). Les diplômes de formation suisses sont reconnus sur le plan international. Objectif 3b ; Standards de qualification dans le domaine de la formation professionnelle : La Suisse assume un rôle de pointe dans la définition des standards de qualification mondiaux dans le domaine de la formation professionnelle. Les entreprises suisses à l'étranger introduisent des éléments de la formation professionnelle duale dans leurs marchés cibles en exportant des formations par le biais de leur organisation du monde du travail ; ces éléments établissent le modèle de la formation professionnelle duale à l'étranger, ce qui contribue à la diffusion et à la reconnaissance de la qualité de la formation suisse.*

#### **4.4. « Learning for Jobs »**

Dans le cadre de l'évaluation « Learning for Jobs »<sup>15</sup>, l'OCDE a étudié les systèmes de formation professionnelle de la Suisse, de l'Australie, de la Corée, de la Norvège, de la Suède et de la Hongrie. La Suisse a entre autres participé à cette évaluation afin de comparer avec d'autres pays les avantages et les inconvénients de son système.

L'étude souligne les nombreux points forts du système suisse de formation professionnelle. Elle cite en autres l'orientation vers le marché du travail, le partenariat efficace entre les partenaires de la formation professionnelle, le lien entre théorie et pratique dans le système dual, le rapport positif coûts/bénéfices lors de la formation des apprentis, la vaste palette d'offres de formation professionnelle et la perméabilité du système. L'étude relève également quelques défis auxquels le système est confronté, tels que :

- *Les changements démographiques, par exemple une diminution du nombre d'élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire, pourraient attiser la concurrence entre la formation théorique et la formation professionnelle.*
- *L'arrivée d'entreprises internationales n'ayant pas de tradition en matière de formation [professionnelle] menace les dispositions du système dual suisse.*

---

<sup>15</sup> Voir Kathrin Hoeckel, Simon Field et W. Norton Grubb : Learning for Jobs : Évaluation par l'OCDE du système de formation professionnelle, Suisse, avril 2009 ; <http://www.oecd.org/dataoecd/5/42/42837276.pdf> (état le 20 septembre 2010).





**Annexe relative aux « bases relatives à la formation professionnelle supérieure » (voir ch. 3.1) :  
Descripteurs définissant les niveaux du cadre européen des certifications (CEC), niveaux 7 et 8<sup>16</sup>**

	<b>Savoirs</b>	<b>Aptitudes</b>	<b>Compétences</b>
<b>Niveau 7</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale et/ou de la recherche.  Conscience critique des savoirs dans un domaine et à l'interface de plusieurs domaines.	Aptitudes spécialisées pour résoudre des problèmes en matière de recherche et/ou d'innovation, pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines.	Gérer et transformer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.  Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique des équipes.
<b>Niveau 8</b> Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs à la frontière la plus avancée d'un domaine de travail ou d'études et à l'interface de plusieurs domaines.	Aptitudes et techniques les plus avancées et les plus spécialisées, y compris en matière de synthèse et d'évaluation, pour résoudre des problèmes critiques de recherche et/ou d'innovation et pour étendre et redéfinir des savoirs existants ou des pratiques professionnelles.	Démontrer un niveau élevé d'autorité, d'innovation, d'autonomie, d'intégrité scientifique ou professionnelle et un engagement soutenu vis-à-vis de la production de nouvelles idées ou de nouveaux processus dans un domaine d'avant-garde de travail ou d'études, y compris en matière de recherche.

<sup>16</sup> Source : RECOMMANDATION DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 23 avril 2008 établissant le cadre européen des certifications pour l'éducation et la formation tout au long de la vie ; <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:111:0001:0007:FR:PDF> (état le 20 septembre 2010)